

LETTRE AUX ADHERENTS

Journal d'information de l'association PERPIGNAN LA GARE
Association Loi 1901 4 rue Béranger -Perpignan

N° 35- mi-mars 2011



NUMEROS UTILES

Mairie annexe Béranger :

➔ 04 68 66 30 01

Police municipale :

➔ 04 68 .88.66.66

Allo Perpignan Sécurité :

➔ 0800 22 22 66

Service Propreté :

➔ 0800 22 00 00

Service circulation :

➔ 04 68 66 18 16

Service Voirie / Travaux :

➔ 04 68 62 37 09

Commissaire de quartier :

En attente



LE MOT DU PRESIDENT

Quelle Surprise !!! On ne rase plus, on restaure, on rénove, on réhabilite...

Lors de la réunion de « concertation » du 16 mars dernier, Jean-Paul ALDUY, Président de la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée, autrement dit L'Agglo, mais aussi 1^{er} adjoint de la Ville de Perpignan en charge de l'Urbanisme, anticipe.

Le lendemain, c'est l'Indépendant qui communique la position de la Ville.

Mais JPA a soufflé le beau rôle à Jean Marc PUJOL, Maire de Perpignan ; il semble que la prochaine réunion du 25 mars organisée par notre Maire ne nous apprenne plus grand-chose; encore que.... restons vigilants.

Enfin, peu importe qui fait et dit quoi, seul le résultat compte.

Je tiens à remercier tous les acteurs de la mobilisation qui ont investi leur temps, leur moyen dans la création d'un comité de défense des îlots « insalubres », l'association des commerçants, le collectif de quartier, l'Atelier d'Urbanisme, le Conseil Général, le Député, et tous les membres de notre association. Preuve en est, que si nous savons expliquer notre désaccord nous pouvons faire modifier la décision des services de la Ville.

Je voudrai aussi remercier Jean Marc PUJOL, qui a su ne pas s'entêter sur une position indéfendable et inique.

Continuons à échanger nos idées et à dialoguer, pour l'amélioration de notre cadre de vie.

- **MARDI 8 MARS : REUNION AVEC LES COMMERCANTS**



Nous avons sollicité avec l'association des commerçants Gare-Catalogne, l'adjointe Commerce de la Ville de Perpignan Aminda QUERALT et le Président de la Commission Commerce de la CCI Michel PLA pour organiser une réunion avec les commerçants de l'avenue de la Gare. Nous avons été heureux de constater que notre message en faveur du commerce de proximité s'était fait entendre. La Chambre de commerce s'est déplacée en renfort « Au Tire-Bouchons » puisqu'à cette réunion se sont joints Jean-Pierre NAVARRO, Président de la CCI, Robert FERRE, Président de la Commission Communication, et de nombreux techniciens. Aminda QUERALT et Jean-Pierre NAVARRO ont pu écouter attentivement les commerçants qui ont énuméré leurs inquiétudes et craintes concernant les travaux sur l'avenue de Gaulle :

- l'accessibilité difficile
- Une seule voie de circulation sur toute l'avenue (sens unique)
- Les travaux étendus sur toute la longueur (pas de sectorisation)
- L'absence de transport en commun
- Mise en place d'un petit Bus Gratuit
- Une entrée d'avenue répulsive
- Mauvaise signalétique
- Absence de réunion d'information destinée aux commerçants
- Indemnisation ?
- Sécurisation : demande de présence policière
- Les travaux seront-ils suspendus durant l'été ?
- Pas de fléchages au départ de la Gare SNCF pour les piétons
- Demande d'encarts publicitaires et banderoles pour informer la clientèle que les commerces sont ouverts.

D'ores et déjà, la CCI a écrit un courrier général à l'URSSAF, au RSI, aux impôts pour les informer les problèmes rencontrés par les commerçants.

La Ville et la CCI se sont mis d'accord pour une campagne de communication (publicité + banderole). Aminda QUERALT proposera à la Communauté d'agglomération PMCA la possibilité de la navette gratuite.

Mais tout le monde s'est mis d'accord sur le fait que l'organisation et la gestion des travaux laissent à désirer et qu'il était impératif de régler ses dysfonctionnements au plus tôt afin de préserver au mieux le commerce de proximité. Il y va de la survie de nos commerces!

Nota :

- *Les associations ont demandé un travail de fond sur les commerces vacants et la mise en place d'un FISAC serait le bienvenu. Le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) est un programme économique financé par l'État français. Le FISAC est un outil d'accompagnement des évolutions des secteurs du commerce, de l'artisanat et*

des services. Il vise en priorité à préserver ou à développer un tissu d'entreprises de proximité, principalement de très petites entreprises.

- Jean-Pierre NAVARRO a demandé à être présent aux côtés des associations aux prochaines réunions de travail concernant les travaux.
- En ce qui concerne l'uniformisation des terrasses sur l'avenue, Aminda QUERALT a évoqué la proposition d'une charte (projet en cours de validation).

COMMERCES OUVERTS

QUARTIER DE LA GARE

Durant les travaux, les commerçants vous accueillent.



LUNDI 14 MARS : REUNION AVEC LES ASSOCIATIONS

Lundi 14 mars, les associations du quartier Gare (association de quartier, commerçants, collectif) étaient conviées à une réunion d'information concernant les travaux en cours sur l'avenue de Gaulle, autour de Marie-Louise VIGUE, Maire de quartier Ouest.

Lors de la précédente réunion de travail qui s'était déroulée au mois de janvier dernier, diverses questions avaient été soulevées et étaient en attente de réponses ou de solutions. A cette réunion, se sont joints Aminda QUERALT, Maire-adjoint Commerce et Jean-Pierre NAVARRO, Président de la CCI.

- A partir de ce lundi 14 mars à 10h, les feux à l'angle du quai Nobel et du Bd Escarguel ont été mis en service. Ils permettent d'effectuer un tourner à gauche (impossible jusqu'alors) et de faciliter la sortie du quartier vers le Centre Ville et la voie rapide. (Les îlots directionnels au niveau de Catalogne ont été supprimés afin de fluidifier le trafic).



Début des travaux



Mise en service du feu quai Nobel



Mise en service du feu Bd Escarguel

- Des améliorations ont été apportées sur l'avenue de Grande Bretagne (le déboucher vers le Bd Escarguel, l'accès à l'avenue de Prades, l'accès à l'avenue Leclerc).
- Projet de mettre en sens interdit le bout de la rue Valette qui débouche sur Grande-Bretagne pour que le flux de circulation se dirige vers le carrefour Conflent/Grande-Bretagne avec la mise en place de feux ou d'un rond-point.
- La remise en service des feux au niveau de la rue Claude Marty, pour sécuriser les piétons.
- Extension du parking Bolte est effective (25 places supplémentaires).
- Agrandissement du parking Quinta (50 places supplémentaires) devrait commencer sous peu.
- L'augmentation des zones payantes, pour permettre une rotation des véhicules, devrait être mise en place le 1^{er} juillet. (270 places réglementées).
- La vignette « résident » permettant aux riverains de stationner sur les zones payantes est fixée à 12 €/mois. A savoir que la plus grande partie du quartier ne sera pas en zone payante. La vignette « Macaron spécifique aux commerçants » non résidents n'est pas acceptée pour l'instant (ne pas créer de différences avec les autres commerçants de Perpignan, en particulier du Centre Ancien), mais la réflexion n'est pas totalement fermée.

- L'appel à candidature concernant l'extension du parking Catalogne sous le square Jeantet Violet a été lancé.
- Mise en place d' « arrêt Minute » commerçants, riverains, livraison, achat rapide avec bornes de contrôle du temps de stationnement (20 mn maxi). (Ces bornes vont être à l'essai sur le Bd Clémenceau, si elles sont satisfaisantes, elles seront mises en place sur l'avenue de Gaulle du côté gauche 8 emplacements prévus). Des emplacements livraisons pour les commerçants et les riverains ainsi que des emplacements handicapés seront prévus aux angles des rues perpendiculaires.
- Interrogation sur les 2 emplacements réservés à la police nationale en face de l'annexe administrative de l'avenue ?
- L'aménagement rue Franklin demandé a été fait (places de stationnement, matérialisation d'une zone piéton sur la chaussée).
- Le sens unique ou le double sens de la rue Courteline n'est pas arbitrée. Il est envisageable qu'avec la réhabilitation possible de l'école Jean-Jacques Rousseau, la rue soit recalibrée (trottoirs et sens unique).
- Les dimensions de trottoirs seront identiques de chaque côté de l'avenue de gaulle soit 4.50m (voie Bus + cycles : 3.50 m ; VL+ vélos en contre sens : 3.20 m). Statistiquement, il est, paraît-il, moins dangereux pour un vélo de circuler à contre sens. L'avenue sera en zone 30, priorité aux piétons et aux vélos.
- L'éclairage sur l'avenue va être soigné (mât identique que Wilson et Clémenceau) avec éclairage voirie+ trottoirs + palmiers.
- Chaussée et trottoirs seront au même niveau et à la même hauteur actuelle. Tous les encombrants : distributeurs boissons, chevalet Pub, pancartes, rampes handicapées devront disparaître de l'espace public.
- La chaussée est prévue de couleur noire (idem avenue Joffre). Les trottoirs seront en enrobés synthétiques dont la couleur n'est pas définie : noir, rouge, jaune avec les délimitations en pierre naturelle (granit) dans le même esprit que l'aménagement de Clémenceau.



Exemple Bd Clémenceau



Revêtement jaune (Clémenceau)



Revêtement rouge (Panchot)

- Les emplacements des containers (6 points de collecte) sont envisagés du côté pair de l'avenue pour des raisons techniques (réseaux enfouis). Les containers sont en 3 parties : ordures ménagères (sacs de 100 litres maximum), emballages recyclables et verres. Les commerçants auront accès (avec clés) à une trappe leur permettant de jeter les cartons et le verre en grande quantité. Les grands ensembles (rue Franklin, rue Villas Amiel, rue du puits qui chante) conserveront leurs containers collectifs pour les ordures ménagères, mais ils auront la possibilité de trier les autres déchets en les déposant dans les containers enfouis. Le ramassage se fait chaque jour ou deux jours et avant 8h (temps nécessaire 2/3mn). Nettoyage et désinfection toutes les semaines. Il y aura normalement un projet de containers pour le tri sélectif avenue de Grande Bretagne et quai Nobel –Hanovre. A la demande et en accord avec les commerçants une collecte spécifique (cagettes,) pourrait être envisagée une fois par semaine.
- Le 4 avril, démarrage des travaux voirie sur l'avenue. Travaux en ½ voirie à partir de Catalogne en remontant jusqu'à la rue Valette (travaux terminés dans ce secteur au 30 juin).

- Les travaux sur l'avenue seront interrompus durant le mois d'août puis reprendront en septembre en liaison avec l'aménagement du parvis de la gare (qui est finalisé et démarrera en avril), puis continuité vers Conflent et Grande-Bretagne.

Suite à la réunion du 8 mars, nous avons eu des réponses :

- Campagne de publicité et pose de banderoles pour informer l'ouverture des commerces malgré les travaux (prises en charge 50/50 par la Ville et la CCI).
- La Ville a fait la demande à l'agglomération PMCA de la mise en service du Petit Bus gratuit dans le quartier et attend la réponse de son Président Jean-Paul ALDUY.

D'autres demandes ont été formulées ce jour concernant :

- Le planning des travaux qui n'est pas clair et non précis. Il serait souhaitable qu'il y ait une communication dans ce sens pour informer les commerçants et les riverains.
- Une communication par voie de presse serait utile de l'avancement des travaux et l'anticipation des rues bloquées.
- La mise en place d'une signalétique autour du quartier (Entrée route de Prades, avenue de Grande-Bretagne, avenue Julien Panchot, rue Paul Massot).
- Indication de la direction vers le Centre Ville quand on est à la nouvelle Gare.
- La mise en place d'un FISAC qui se fait en partenariat avec La Ville (30 %) et La CCI (30%) pour prévoir l'accessibilité (PMR) des commerces qui sera effective en 2015. Certains commerces de l'avenue ont des marches importantes (3-4 marches). Les commerces devant faire ces travaux obligatoires n'auront que 40 % à leur charge, ce qui n'est pas négligeable, si le FISAC est accepté.

Cette réunion était une réunion préparatoire à la réunion prévue le mercredi 16 mars à l'Hôtel d'agglomération en présence de Jean-Paul ALDUY et Marie-Louise VIGUE.

• **MERCREDI 16 MARS : REUNION DE CONCERTATION**



Le mercredi 16 mars à 18h30, s'est tenue une réunion publique avec M. Jean-Paul ALDUY, Président de l'Agglomération, d'élus de la Ville (Mme VIGUE, Mme FABRE, M. ZIDANI, Mme QUERALT, M. HENRICH), du député François CALVET, du Président de la CCI des PO Jean-Pierre NAVARRO, du Président de la CCI Régionale Bernard FOURCADE concernant les travaux l'aménagement de l'avenue Général de Gaulle dans le cadre de la mise en place du Bus Tram. Il s'agissait-là de la dernière réunion publique de concertation avant la délibération au Conseil Municipal et la mise en œuvre des travaux.

1) Présentation : circulation et travaux

Cette présentation reprend les points évoqués lors de la réunion du 14 mars (voir compte-rendu plus haut). Voici quelques précisions apportées ce jour :

- Les travaux de création de l'échangeur Bd St Assisclé sur la voie sur berges devraient commencer début avril.
- La modification de la durée du cycle des feux a permis de fluidifier le trafic.
- Propositions: inversion du sens de circulation du débouché de la rue Valette sur l'av. de Grande Bretagne ; équipement de feux au carrefour Conflent/Grande-Bretagne/St Assisclé ?

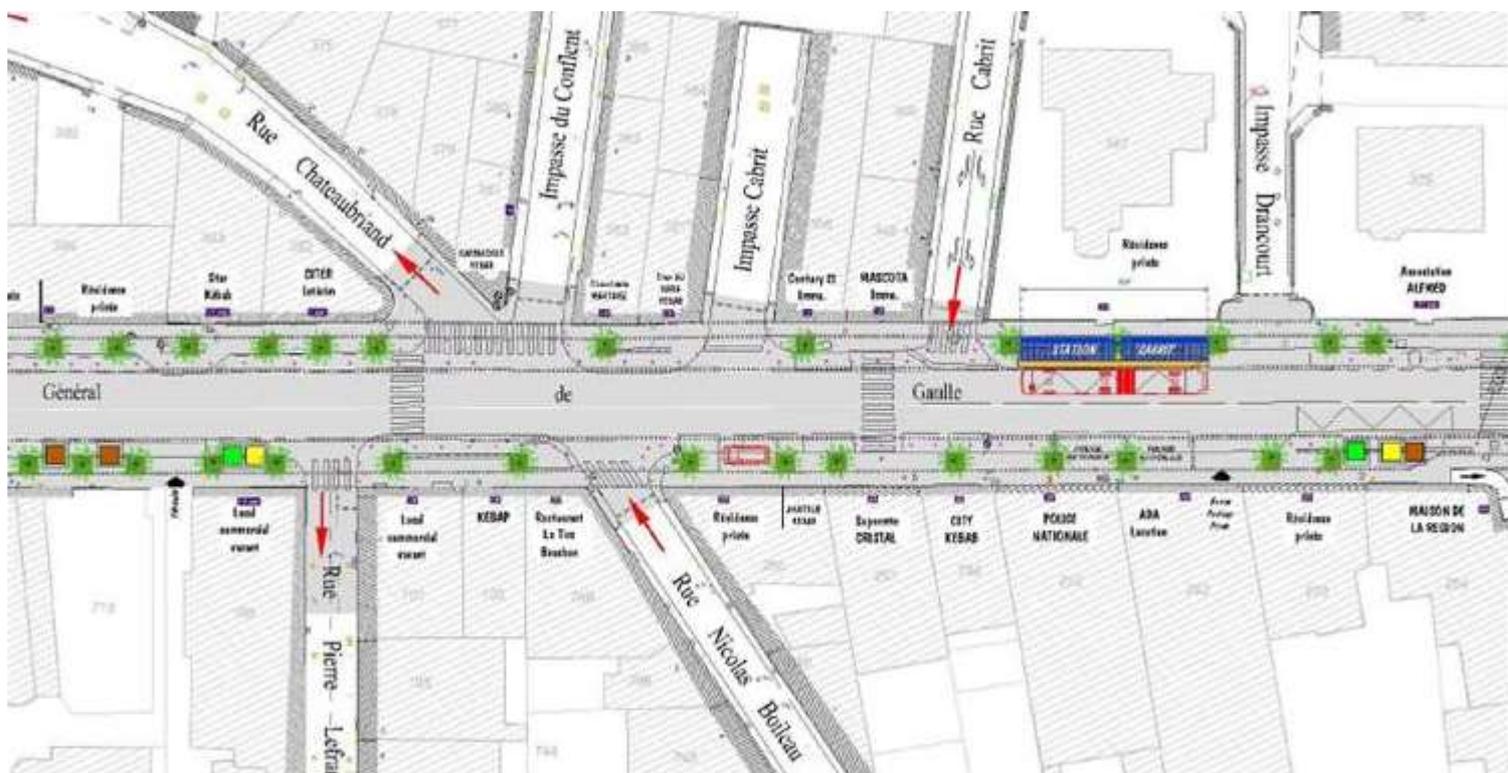
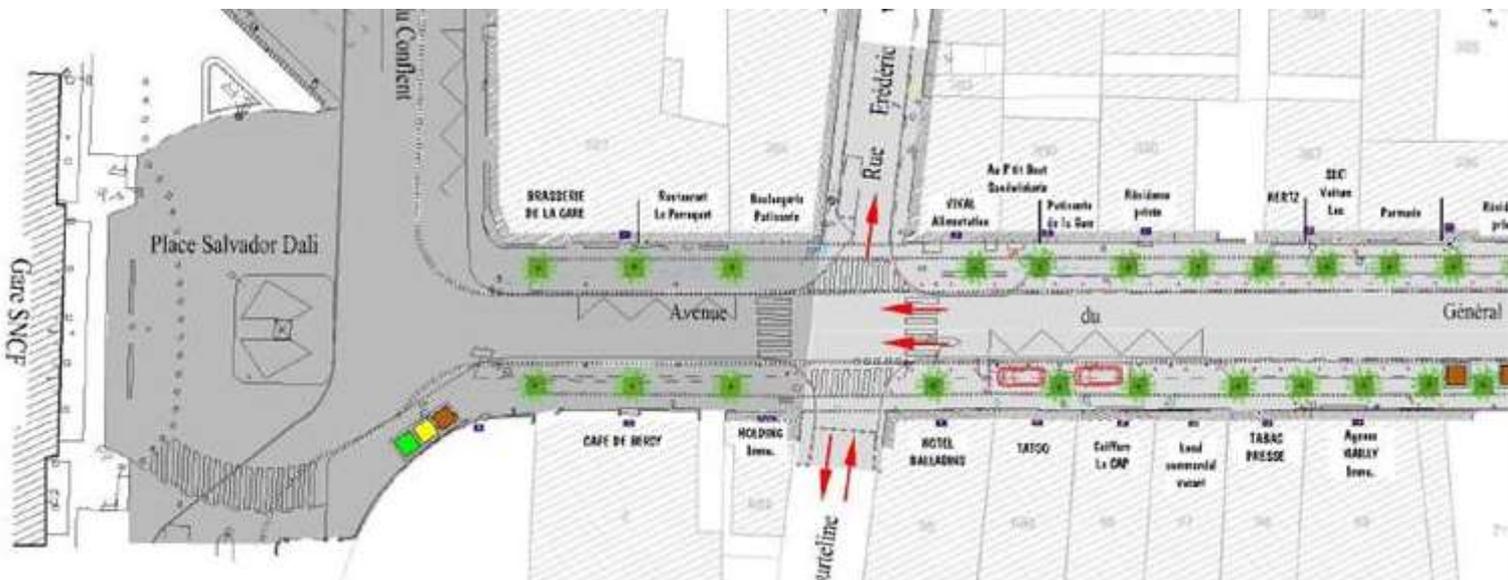
- Stationnement : Bolte (+25 places), Massot (+4), Franklin (+5), Quinta (+50) et transformation de 270 emplacements payants courte durée (niveau Massot/Nobel/Catalogne).

2) Présentation du Projet

Voici également des éléments complémentaires :

- Les containers à ordures sont implantés tous les 50 mètres en fonction de la présence des réseaux secs.
- Le maintien des plantations actuelles (palmiers).
- 11 emplacements de stationnement de courte durée avec borne lumineuse (8h à 19h) + emplacements livraisons aux angles des rues perpendiculaires + 2 places handicapées face Pharmacie et Cabinet médical.
- Visualisation d'une ligne en granit à 1.40m (passage piéton) pour délimiter l'espace public des terrasses éventuelles des commerces.
- Boulevard du Conflent : trottoir côté habitation à 3.20m + 3.50m voie bus/vélo + 3m voie VL + 0.50m trottoir côté Gare.

Légende : 🚗 Stationnement 🟡🟢🟠 Containers ordures ménagères 🟠 Arrêt de bus



3) Planning des travaux

Avenue de Gaulle :

- travaux réseaux humides : 17/01 au 30/06
- travaux voirie : 4/04 au 30/11

Parvis Gare :

- travaux voirie : 4/04 au 30/11

Boulevard du Conflent :

- travaux réseaux humides : 26/06 au 28/11
- travaux voirie : 25/07 au 20/01/2012

4) Questions diverses

- Demande que les passages piétons sur l'avenue de Gaulle sont à droite des rues perpendiculaires pour une sécurisation des piétons.
- Demande d'une charte pour l'harmonisation des façades (en complément de la Charte Commerce).
- Eclairage important pour la sécurisation des commerces. Jean-Paul ALDUY demande que des essais d'éclairage soient effectués en présence des associations du quartier.
- Demande que l'avenue soit entièrement en granit et non une partie en revêtement synthétique de couleur.
- Projet de création de mobilier urbain (arrêt de bus) est à l'étude.
- Projet de Vélo station (location, gardiennage...) est compris dans le cahier des charges des entreprises répondant à l'appel d'offre sur le projet de Bus Tram qui est en cours d'analyse.
- Intervention d'un cycliste qui, au nom des usagers, préférerait que des voies soient dédiées uniquement au vélo, qu'il n'y ait pas de contre-sens VL/vélo.

Nous apprenons que la mise en place du Petit Bus Gratuit va être effective (montée par l'avenue de Gaulle, retour par quai Nobel). Nous vous tiendrons au courant de sa mise en service et de son parcours exact.

BILLET D'HUMEUR D'UN ADHERENT SUITE A CETTE REUNION

Difficile de s'exprimer quand l'ex-maire redevient maire et devant une salle comble, pour exprimer un sentiment de frustration.

Tout ce bazar pour un projet insignifiant.

*Je serais Salvador Dali ou ses descendants, je demanderai des droits d'auteurs sur l'appellation « **centre du monde** » et encore, je ferai un procès à la ville pour l'utilisation à tort et à travers de mes paroles.*

Car enfin: On nous a fait rêver sur le réaménagement d'une avenue emblématique dont le point de mire (la gare) fait partie du pèlerinage des fans de Dali et on nous propose sous le terme de grand projet urbain, un simple recalibrage technique des voies avec des matériaux et des procédés surannés et bien sûr les moins chers.

Il n'y a là-dedans pas l'ombre d'une idée nouvelle en matière d'urbanisme, aucune imagination dans le traitement des ambiances et des espaces. Le mobilier urbain, les bornes et les lampadaires seront sans doute les mêmes qu'on pose depuis 15 ans à Perpignan. A peine finie, cette avenue aura, déjà l'air, vieille.

Le raccord et l'ouverture sur le quartier et les rues environnantes n'ont pas fait partie de la réflexion, nous déboucherons de nos rues « dégradées » pour arriver sur l'enrobé tout neuf et bien éclairé de l'avenue.

Je trouve regrettable qu'un tel projet se réduise à la façon la plus rationnelle de faire passer des véhicules ou des piétons, et à organiser les zigzag entre les conteneurs à poubelles et les palmiers. On nous a présenté le résultat d'une réflexion « fonctionnelle » d'ingénieurs de la voirie, mais aucune approche sensible ni symbolique de l'espace. Pour cela, il faudrait faire plancher des artistes urbanistes ou paysagistes, mais ça doit sans doute être trop cher.

Imaginez l'avenue Général de Gaulle comme un parcours surréaliste, avec des abris bus en forme de montre molle, des luminaires tordus comme des ceps de vigne, des revêtements de sol finement incrustés comme à Paulilles ou de pavés de ciment moulés comme à Barcelone. Une avenue où l'étonnement ferait partie du parcours autrement qu'à la vue d'un bus tram. Je rêve sans doute, on n'est qu'à Perpignan, petite ville de province qui s'endormira à nouveau après les travaux comme elle s'est rendormie après la visite de Salvador Dali.

Une réunion publique est prévue le vendredi 25 mars à 17h30 à l'Hôtel d'agglomération avec Jean-Marc PUJOL concernant les projets dans le quartier Gare et notamment l'abandon du projet de destruction de 29 immeubles à proximité de la place de Belgique.

- **L'ARCHITECTURE DU QUARTIER GARE**

Après la Villa des tilleuls, nous continuons notre visite du quartier avec cette demeure (réalisée par le même architecte) et située au n° 21 de l'avenue de Gaulle qui est à la vente :

Cet hôtel particulier tout à fait original a été commandé par M. DRANCOURT, qui était un grand négociant en vin. Sur l'arrière et les côtés, il y avait un entrepôt et des quais d'expédition. Mais cette immense propriété, au début des années 50 a été découpée puis d'autres immeubles d'habitation sont apparus (rue Cabrit et impasse Drancourt), si bien qu'aujourd'hui on n'observe que la demeure principale est simplement entourée d'un petit jardin.

L'HOTEL DE M. EMILE DRANCOURT

Par l'architecte danois **Viggo Theodor DORPH-PETERSEN** (Barfredshøj, 9 février 1851 - Perpignan, 23 juillet 1937).



Viggo DORPH-PETERSEN est né au Danemark en 1851 d'une famille nombreuse, il est élève au Tekninsk Institut puis diplômé de l'École des Beaux-arts de Copenhague. Petersen arrive en France à l'âge de 28 ans et poursuit ses études aux Beaux-arts de Paris. Il épouse une française originaire de Castres. Celle-ci est souffreteuse et son médecin lui conseille de vivre au grand-air.

Les Petersen s'installent dans la ville thermale de Vernet-les-Bains où il construit un hôtel (*Hôtel du Portugal*). Son talent et son originalité ne passent pas inaperçus. Petersen s'installe à Perpignan. Sa réputation établie, il devient la coqueluche de la bourgeoisie catalane. Il est nommé vice-consul du Danemark à Perpignan en 1906.

L'embellie économique de la Belle Époque décomplexe la bourgeoisie qui donne carte blanche à Petersen. Il bâtit des demeures bourgeoises aux dimensions extravagantes, dont les clochetons travaillés, les tourelles élancées, les fenêtres longues et asymétriques, les bow-windows et les médaillons floraux en céramique forment de curieux, mais harmonieux, mélanges de styles. Petersen laisse ainsi exprimer tout son savoir-faire dans des créations raffinées et délicates.

On doit également à Viggo DORPH-PETERSEN le Château d'Aubiry à Céret, le Château Ducup de Saint-Paul au Parc Ducup, le Château de Valmy à Argelès/mer, la Villa de la famille Lazerme à Elne, le château de l'Esparrou à Canet, la Villa Jeanne d'Arc à Céret (ancien restaurant Les Feuillants), la Villa Camille à Banyuls-sur-mer, la Villa Les Tilleuls (Musée Puig à Perpignan), l'immeuble François Gibrat avenue des Palmiers à Perpignan (Lycée privé Maso), le temple protestant de Collioure, la villa Villeclare à Palau-del-Vidre, la Villa Palauda à Thuir.

Lors de la réunion publique du 6 octobre 2010, des habitants du quartier ont interrogé M. Le Maire Jean-Marc PUJOL sur le devenir de l'hôtel Drancourt.

Les riverains sont inquiets, l'hôtel Drancourt est visité et parfois squatté !!!!

• **NOS COMMERCANTS !!!**



- Au n°1 de l'avenue Général de Gaulle se situe la Brasserie de la Gare. Depuis 1985, Thierry GUISSSET en est l'heureux propriétaire, il est accompagné dans cette tâche de son épouse Ida et de ses 2 filles. La brasserie dispose d'une carte et d'un plat du jour.

Ouvert tous les jours de 6h à 22h.

Tel : 04.68.34.66.93

• **EN BREF !!!**

- Le vendredi 4 mars, nous avons rencontré notre député François CALVET à sa permanence parlementaire située 4 quai Nobel. Nous avons pu discuter des différents projets concernant notre quartier. M. CALVET s'est montré concerné et attentif à nos interrogations au sujet du projet de démolitions d'immeubles d'habitation. Il nous a d'ailleurs informés qu'il avait discuté avec notre Maire Jean-Marc PUJOL à ce propos et qu'il suivait de près le débat.
- Les enfants de l'école maternelle Jean-Jacques Rousseau ont fêté le Carnaval sur la Place Belgique. Les Petits étaient en **clown**; les Moyens étaient en **fleur** et les Grands en **maison**.



- **DECOUVRONS ET AIMONS NOTRE QUARTIER**



Encore, un petit clin d'œil sur notre patrimoine en regardant de plus près nos façades, dessus de fenêtres ou dessus de portes d'entrée, on voit fleurir des bas-reliefs et sculptures ici et là.

- **REVUE DE PRESSE DU QUARTIER GARE**

L'Indépendant, mardi 15 mars : *Ces satanés mais nécessaires travaux qui bloquent Perpignan. Dessertes de la Gare TGV : patience. Après la réfection des réseaux vétustes, en avril les travaux de surface vont commencer sur l'avenue de la gare.....*

L'Indépendant, mardi 15 mars : *Commerces. Inquiétude à propos des travaux sur l'avenue de la Gare.*

L'Indépendant, mercredi 16 mars : *Habitat : la Ville répond à la croissance démographique. Quartier Gare. « Il s'agit d'un quartier d'une zone hétérogène où l'on trouve de l'habitat récent, du contemporain et de l'insalubre, avec un taux important de logements vacants et de rotations. »*

L'Indépendant, jeudi 17 mars : *PERPIGNAN Le maire refuse de démolir l'îlot place de Belgique. Les habitants de l'îlot de maisons promises à la démolition, place de Belgique, peuvent respirer. L'îlot ne sera pas détruit.*

Le Petit Journal, du 18 au 24 mars : *Les commerçants et artisans du quartier Gare inquiets pour leur avenir.*

ADHESION ASSOCIATION PERPIGNAN LA GARE

Pour une cotisation de 10 € annuelle, faites adhérer vos amis, vos voisins..., à l'association Perpignan La Gare.

Plus nous serons, plus nous pourrons nous faire entendre.

Peuvent adhérer à l'Association les personnes résidant dans le quartier, y travaillant, ou possédant un bien immobilier;

(Chèque à l'ordre de l'Association Perpignan La Gare)

Pensez à diffuser cette lettre autour de vous, affichez- la dans votre immeuble pour mieux informer les résidents de notre quartier.

CONTACT SECRETAIRE DE L'ASSOCIATION : BEATRICE SOULE-ROIG AU 04.68.35.68.35

Rappelons que les associations du quartier (association de quartier Perpignan La Gare, Groupement des Commerçants Gare-Catalogne, Collectif des Riverains, Association de Défense Village Gare- place de Belgique) sont solidaires et font avancer les choses ENSEMBLE.



INFO COMMERCANTS :

Le Président de la CCI, Jean-Pierre NAVARRO a envoyé plusieurs courriers à différents organismes sociaux.

Il s'agit du RSI Languedoc-Roussillon à Montpellier (et copie à l'antenne de Perpignan) pour les paiements qui concernent le social. Il faut savoir que le personnel installé dans les bureaux de Perpignan sur le BD Kennedy est à même de recevoir les commerçants tout au long de la semaine (sauf le jeudi). Il faut demander M RAYNAUD, ou Mme POMAREDE, ou encore M ACEZAT. Tél 0820 825 513 pour la gestion des cotisations. Ils sont d'ores et déjà sensibilisés aux difficultés que rencontrent les entreprises du secteur gare après un entretien téléphonique suite à notre réunion de mardi dernier. Pour obtenir des échéanciers la demande est à faire de manière individuelle bien entendu. Si problème la CCI peut intervenir.

Un autre courrier est également parti vers l'URSSAF, Mme ROMERO, la directrice avec le même message à savoir observer la plus grande bienveillance si des entreprises du quartier gare faisaient état de difficultés afin d'obtenir des échéanciers de paiements.

Un contact a été pris avec Mme Régine THUAYRE, qui coordonne le dispositif de la CCSF auprès de la trésorerie de Perpignan (dalle Arago). Il s'agit de la commission des chefs des services financiers qui permet à une entreprise de regrouper l'ensemble de ses dettes sociales et surtout fiscales (TVA, CET) Un dossier est à remplir ainsi qu'un plan de trésorerie.

Un courrier a été envoyé au Maire de Perpignan, Jean-Marc PUJOL concernant les exonérations de droit de terrasse, enseignes, TLPE... et plus généralement toutes les taxes qui concernent l'occupation du domaine public.

Pour les commerçants, si besoin ils contactent la CCI au pôle entreprise et filières au 04 68 35 98 80. Pour les activités relevant de la restauration/Hôtellerie, demander Mme SUBILS ou Mme NEDELEC. Pour le commerce, s'adresser à Pascal ASTARIE.